



# Le Cœur de Marie

## Refuge des pécheurs

Bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, 6, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris

### Le trésor des grâces

**P**arce qu'elle est Corps du Christ et communion des saints, l'Eglise relie vivants et défunts dans la joie et dans la peine, dans la grâce et dans la faute, chaque baptisé portant une responsabilité pour ses frères et sœurs. Les membres de l'Archiconfrérie témoignent, par leur engagement de prière pour la conversion des pécheurs, de leur souci du corps mystique de l'Eglise. Ils sont donc particulièrement sensibles à cette ressource miséricordieuse de l'Eglise militante et souffrante unie au Successeur de saint Pierre : l'indulgence.

Celle-ci, il faut le rappeler, est liée au pardon des péchés. Ainsi, lorsque nous recevons le sacrement de pénitence, si nous sommes purifiés des fautes confessées et donc renouvelés intérieurement, la réconciliation avec Dieu ne nous dispense pas des conséquences éventuellement dommageables de nos péchés pardonnés (par exemple la haine du frère que nous avons blessé). Il subsiste donc une peine pour réparer la faute, ou peine due pour le péché. C'est là, précisément, que peut intervenir l'indulgence, en permettant une remise de cette peine temporelle que nous devons souffrir, d'une façon ou d'une autre, dès ici-bas ou dans la phase de purification qui suivra notre mort.

#### SIGNE D'HUMILITÉ

Si, depuis Vatican II, le cadre formel de l'indulgence a été revu, son principe même – qui nous est hautement nécessaire et secourable – conserve toute sa place. Désirer la recevoir est un signe d'humilité qui manifeste notre confiance dans le magistère du Successeur de Pierre, à qui Notre-Seigneur a donné le pouvoir de « lier et délier » (Mt, 16, 19), ainsi que notre amour de l'Eglise, dépositaire dans le Christ d'un trésor de grâces pour nous conduire au salut. Un trésor également ouvert à ceux que le Seigneur nous confie. En effet, l'indulgence peut être reçue

par le pénitent pour lui-même, mais aussi, dans le mystère de la communion des saints, pour les autres.

Pour obtenir l'indulgence plénière attachée à un pèlerinage ou à une institution ecclésiale, un chrétien doit conjuguer confession sacramentelle, participation à la célébration eucharistique et communion au Corps du Christ. A cela doit s'ajouter sa prière aux intentions de l'Eglise universelle et du Pape, prière qu'il assortira du Notre Père, de la proclamation du Credo, et si possible d'une invocation à la Sainte Vierge Marie ainsi que d'actes de pénitence et de charité.

Au sein de l'Archiconfrérie, nous ne savons pas toujours quelles indulgences nous pouvons recevoir en vivant fidèlement nos engagements. C'est pourquoi nous publions ci-dessous le bref du Pape Grégoire XVI érigeant notre association du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie en Archiconfrérie, le 24 avril 1838. Des nombreuses occasions de recevoir l'indulgence plénière, énoncées par Grégoire XVI, il faut retenir :

- le jour où nous sommes reçus dans l'Archiconfrérie ;
- le jour où nous nous trouvons "à l'article de la mort" ;
- le jour anniversaire de baptême ;
- les jours de fête de l'Archiconfrérie à Notre-Dame des Victoires, et en particulier le 16 janvier (fête patronale qui remplace celle du dimanche précédant le dimanche de Septuagésime), le 1<sup>er</sup> janvier (Marie, Mère de Dieu), le 2 février (Présentation de Jésus au Temple), le 25 mars (Annonciation), le 15 août (Assomption), le 8 septembre (Nativité de la Vierge Marie), le 15 septembre (Notre-Dame des Douleurs ou Compassion de la Sainte Vierge), le 8 décembre (Immaculée-Conception), enfin les fêtes de la Conversion de saint Paul (25 janvier) et de sainte Marie-Madeleine (22 juillet).

*Un membre de l'Archiconfrérie*  
(p. 2: le bref de Grégoire XVI) ►►►

### De l'indulgence à la miséricorde...

« Avec l'Eucharistie, l'Eglise recommande les indulgences mais aussi les aumônes et les œuvres de pénitence en faveur des défunts pour qu'ils puissent parvenir à la vision béatifique » (CEC, 1032). D'emblée, l'enseignement de l'Eglise nous place dans une perspective de charité « pour les vivants et pour les morts » : il s'agit de la **vie éternelle**.

L'indulgence forme cette rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée par l'action de l'Eglise. Pour les vivants ou pour les défunts, l'indulgence est partielle ou plénière selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché.

C'est donc de la **communio des saints**, cet admirable échange, que veut nous entretenir l'Eglise. En ouvrant les portes de cette démarche ecclésiale pour la béatification de Jean-Paul II, le Pape Benoît XVI, à cette date si évocatrice du 13 mai, est particulièrement entendu et suivi à Notre-Dame des Victoires.

Les apparitions de la Vierge à Fatima, en 1917, ont eu une résonance spectaculaire dans le monde entier et nous savons quelle attention leur portait Jean-Paul II. Trente-quatre ans auparavant, la guérison de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face par le sourire de Marie fut discrète mais demeure toujours un signe fort pour des milliers de pèlerins. Dans ces deux événements si différents et si distants, une même foi, un même accompagnement maternel de Marie, un même émerveillement devant la grâce ont consolé les cœurs, et particulièrement les cœurs blessés des pécheurs.

Naguère, Benoît XVI écrivait : « Plus encore que le nouvel Israël, la véritable fille de Sion, Marie, apparaît comme le temple sur lequel descend la nuée dans laquelle Dieu pénètre au milieu de l'histoire. Avec Marie, la personne qui se met à la disposition de Dieu va disparaître avec lui dans la nuée et devient, par là même, participant de sa gloire » (Foi chrétienne hier et aujourd'hui).

Ces consécration au Cœur immaculé de Marie tourné vers le Sacré-Cœur de Jésus nous orientent vers cette disponibilité sans réserve de notre baptême. En ce joli « mois de mai », que de richesses à découvrir ensemble !

*P. Arnaud Bancon, curé-recteur*

# Bref apostolique du Pape Grégoire XVI érigeant l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires

« Grégoire XVI Pape,  
Pour en perpétuer le souvenir

Placé sur la chaire sublime du prince des Apôtres, sans aucun mérite de notre part, mais par une vue secrète de la divine Providence, et ressentant par cette raison une vive sollicitude pour tout le troupeau du Seigneur, nous avons coutume d'accueillir avec une bienveillance toute spéciale les prières pieuses de ces hommes dont les efforts tendent principalement à ce que les fidèles de Jésus-Christ, fondés et affermis de plus en plus dans la foi, et enflammés de l'amour de la piété et de la religion, mettent toute leur étude à marcher dans les voies du Seigneur, et observent ses commandements avec une religieuse exactitude.

Notre cœur paternel a ressenti la joie la plus vive, lorsque nous avons appris par notre cher fils Charles-Eleonore Dufriche-Desgenettes, prêtre, curé de l'église de Notre-Dame des Victoires, vulgairement les Petits-Pères, à Paris en France, que par l'autorité de notre vénérable frère l'Archevêque de Paris, on avait institué dans cette même église paroissiale une congrégation en l'honneur du très saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, avec des statuts et des règles approuvées, comme on l'assure, par notre vénérable frère le même Archevêque, et que l'institution de cette congrégation avait produit avec abondance les grands biens pour le salut spirituel des fidèles de Jésus-Christ. C'est pourquoi notre cher fils, le même prêtre, Charles-Eleonore Dufriche-Desgenettes, curé de l'église mentionnée, nous a instamment supplié de vouloir bien décorer cette congrégation du titre et des droits d'Archiconfrérie et de l'enrichir de quelques indulgences, afin que la piété des fidèles de Jésus-Christ s'accrût de jour en jour.

Pour nous, qui n'avons rien de plus à cœur que de pourvoir autant qu'il est en nous au salut éternel des fidèles de Jésus-Christ et à la propagation du culte de la Vierge, mère de Dieu, qui, en sa qualité de reine, debout à la droite de Dieu, revêtue d'or et parée de ses divers ornemens, voit toujours exaucer ses prières et est là la défense toujours assurée de l'Eglise catholique et notre plus ferme espérance, nous avons cru devoir accéder de tout notre cœur au désir qui nous était exprimé.

C'est pourquoi, afin d'honorer cette congrégation autant qu'il nous est possible dans le Seigneur, voulant donner à tous ceux en faveur desquels nous délivrons les présentes, un témoignage spécial de notre bienveillance, les absolvant à cet effet seulement, et les tenant pour absous de toute sentence quelconque d'excommunication et d'interdit, et de toutes autres censures ecclésiastiques, sentences et peines portées de quelque manière et pour quelque cause que ce soit et qu'ils auraient pu encourir, de notre autorité apostolique nous décorons à perpétuité par les présentes du titre d'Archiconfrérie la congrégation en l'honneur du très saint et immaculé Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie pour la conversion des pécheurs, déjà canoniquement instituée dans l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Victoires, vulgairement les Petits-Pères, à Paris en France, avec des statuts et réglemens approuvés, comme on l'assure, ou à approuver par notre vénérable frère l'Archevêque de Paris. Nous lui accordons donc et lui octroyons tous et chacun des droits, privilèges, honneurs et indults sous quelque nom qu'on les désigne, dont les autres archiconfréries usent et jouissent d'après la coutume et dont elles peuvent ou pourront user et jouir.

En outre, de notre même autorité apostolique nous ordonnons et octroyons miséricordieusement dans le Seigneur à chacun des confrères et consœurs de ladite Archiconfrérie qui étant véritablement contrits, se seront confessés et auront reçu la sainte communion, le jour où ils seront admis dans ladite confrérie, l'indulgence plénière et la rémission de leurs péchés.

Nous leur accordons de même une indulgence plénière toutes les fois qu'à l'article de la mort, étant vraiment contrits et s'étant confessés, ils auront reçu la sainte communion, ou que n'ayant pu le faire ils auront invoqué de bouche ou au moins de cœur le très saint nom de Jésus.

Nous accordons encore une indulgence plénière aux mêmes confrères et consœurs qui, ayant reçu le sacrement de Pénitence,

s'approcheront de la sainte Table le dimanche de chaque année qui précède immédiatement celui de la Septuagésime, ainsi qu'aux fêtes de la Circoncision de Notre-Seigneur et de la Purification, de l'Annonciation, de la Nativité, de l'Assomption, de la Conception et de la Compassion de la Bienheureuse Vierge Marie, de la Conversion de saint Paul apôtre et de sainte Marie Madeleine.

Nous accordons de même une indulgence plénière à chacun des confrères et des consœurs de ladite Archiconfrérie qui auront pieusement récité tous les jours la Salutation angélique pour la conversion des pécheurs. Ils pourront gagner cette indulgence le jour anniversaire de leur baptême, pourvu qu'ils se soient approchés des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

De plus, nous remettons auxdits confrères et consœurs, selon la forme usitée dans l'Eglise, et à tous les fidèles qui assisteront avec dévotion aux messes qui se célèbrent tous les samedis en l'honneur du très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, dans l'oratoire ou dans l'église de ladite Archiconfrérie, et qui y prieront pour la conversion des pécheurs, nous leur remettons cinq cents jours des peines qui leur sont imposées, ou dont ils sont redevables de quelque manière que ce soit.

Enfin, de notre même autorité, nous donnons à perpétuité aux directeurs de ladite Archiconfrérie le pouvoir d'y recevoir ou agréer librement et licitement toutes les autres congrégations du même nom et érigées pour la même fin, quelque part que ce soit hors de notre ville, en conservant toutefois la forme prescrite par la constitution de Clément VIII d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, et de les faire entrer en communication de toutes les indulgences, rémissions de péché, relaxations de peines déjà mentionnées et de chacune d'elles en particulier.

Nous concédons et octroyons toutes ces grâces en décrétant que les présentes lettres sont et demeureront toujours valables, valides et efficaces, qu'elles doivent obtenir leur plein et entier effet, qu'elles doivent être en tout et partout complètement adoptées et soutenues, et qu'ainsi, relativement à ce qui précède, tous les juges ordinaires, délégués ou auditeurs du Palais apostolique, Nonces du Siège apostolique ou Cardinaux de la Sainte Eglise romaine, et même légats à latere, doivent juger et définir selon la teneur des présentes; toute permission et tout pouvoir de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé et à chacun d'eux en particulier, et déclarant cassé et de nulle valeur tout ce qui pourrait être attenté au contraire sciemment ou par ignorance par qui que ce soit, jouissant de quelque autorité que ce puisse être. Le tout, nonobstant les constitutions et les sanctions apostoliques, et toutes les fois qu'il en sera besoin, nonobstant les statuts et coutumes de la susdite congrégation, établis même par serment ou confirmation apostolique, ou par tout autre principe d'autorité, et enfin nonobstant tout ce qui pourrait être contraire aux présentes.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pécheur, le XXIV avril M.D.CCCXXXVIII, de notre pontificat l'an huitième  
GREGOIRE XVI »

« Hyacinthe-Louis de QUÉLEN, par la miséricorde divine et la grâce du Saint Siège apostolique, Archevêque de Paris, etc., etc.

Nous avons vu et remis pour qu'il en soit fait usage et fait jouir dans notre diocèse les lettres apostoliques par lesquelles Sa Sainteté, le Pape Grégoire XVI, a décoré à perpétuité du titre d'Archiconfrérie ainsi que de toutes les facultés, droits et privilèges annexés à ce titre, et a enrichi de plusieurs indulgences à gagner en la forme accoutumée la pieuse Congrégation que nous avons approuvée et érigée canoniquement le 16 décembre 1836, en l'honneur du très saint et immaculé Cœur de la B. Vierge Marie, pour la conversion des pécheurs dans l'église de Notre-Dame des Victoires.

Donné à Paris sous notre seing et notre sceau, et sous la signature du secrétaire de notre Archevêché, l'an du Seigneur 1838, le 11 de juin;

HYACINTHE, Archevêque de Paris;  
par mandement, Molinier, Chan., Secrét. »

Nouveau, à la Basilique

## Saints triduums

La Basilique a lancé depuis avril 2005 des triduums pour les premiers vendredi, samedi et dimanche du mois. Ces triduums ont pour vocation d'unir les fidèles aux Cœurs de Jésus et de Marie dans la célébration de l'Eucharistie, source et sommet de notre vie chrétienne. Cette initiative qui répond à l'appel du Saint-Père en cette année de l'Eucharistie, manifeste aussi le lien particulier de Notre-Dame des Victoires avec les saints Cœurs de Jésus et de Marie. La révélation, en 1830 à sainte Catherine Labouré, de ces Cœurs unis, tels que les associe la Médaille miraculeuse, et la vénération que l'Eglise n'a cessé de développer pour le Cœur immaculé de Marie furent en effet déterminantes dans la fondation de l'Archiconfrérie (1836).



Ces triduums de Notre-Dame des Victoires associent à la célébration des Deux Cœurs la figure d'un saint de l'Eglise.

Mère Teresa nous accompagnait dans la prière les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril, creusant un peu plus la prière et l'offrande des fidèles qui s'unissaient aux souffrances de Jean-Paul II, dans les heures de sa pâque. Puis, les 6, 7 et 8 mai, les assemblées du 2<sup>e</sup> triduum étaient accordées à la prière de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, et inauguraient le temps de préparation demandé par l'Eglise aux fidèles désireux de se consacrer, dans notre basilique, au Cœur immaculé de Marie. A chaque fois, des prédicateurs invités apportaient une lumière précieuse sur la vocation et la mission de ces grands saints qui surent s'accorder aux Cœurs de Jésus et de Marie pour faire la sainte volonté de Dieu. Car c'est bien notre vocation à la sainteté qui sort renforcée de chacun de ces triduums, sainteté personnelle et sainteté des familles à l'intention desquelles est ordonnée tout spécialement la Sainte Eucharistie des premiers dimanches.

### AVEC M<sup>GR</sup> ANDRÉ VINGT-TROIS, LE 4 JUIN

Le triduum de juin aura un éclat particulier puisque ces jours verront les solennités du Sacré-Cœur (3 juin) et du Cœur immaculé de Marie (4 juin) que l'Eglise universelle célèbre chaque année dans l'octave de la Fête-Dieu, manifestant ainsi le lien profond qui unit les saints Cœurs de Jésus et de Marie au Saint-Sacrement.

**Mgr André Vingt-Trois, nouvel archevêque de Paris, présidera la messe du samedi 4 juin (11 h)** en l'honneur du Cœur immaculé de Marie ainsi que les consécrations des fidèles s'étant préparés à Notre-Dame des Victoires. Pour cette journée de pèlerinage **où nous convions tout spécialement les membres de l'Archiconfrérie**, l'Heure mariale aura exceptionnellement lieu à 14h30 et sera suivie de la récitation du Rosaire entier.

Le dimanche 5 juin, les familles pourront se retrouver, le matin (11h) pour la messe à laquelle seront associés les enfants, puis pour un pique-nique.

« Seigneur,

Quand nous célébrons le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur de Marie, nous louons ces Cœurs qui ont accompli parfaitement la Volonté du Père et du Fils, dans l'Esprit Saint. Nous vénérons les plus saintes espèces de notre humanité. Par le Sacré-Cœur de Jésus, par le Cœur immaculé de Marie, qui lui est parfaitement uni, par la Sainte Eucharistie, nous pouvons nous aussi devenir de saintes espèces, des hosties vivantes, agréables à Dieu.

Seigneur,

Accordez-nous la grâce de venir à ces triduums de Notre-Dame des Victoires avec des "bons oui" plein le cœur. D'être des hommes, des femmes, des enfants de bonne volonté capables de répondre, pour l'amour du Christ: "Oui, je veux bien être pain vivant avec Jésus, oui je veux bien être pain vivant offert par Marie, oui je veux bien être pain vivant entre les mains du Père". Amen. »

## PETITES HEURES

### Première montée

En juillet 1873, les associés de l'Archiconfrérie lancèrent leur propre souscription au financement de la construction du Sacré-Cœur, mettant un point d'honneur à compter parmi ses premiers pèlerins. Dix ans plus tard, le 1<sup>er</sup> juin 1883, ils accompagnèrent en grand nombre l'abbé Chevojon à l'église du Vœu national pour y bénir le premier fondement d'un pilier offert par Notre-Dame des Victoires. Commentaire du RP Rey, supérieur des chapelains du Sacré-Cœur: « Vous avez procédé à la bénédiction des premières assises du pilier monumental que Notre-Dame des Victoires possèdera dans la chapelle de la Sainte-Vierge, sous le vocable de son Saint et Immaculé Cœur. » (Annales juillet 1883).



### Les époux du Sacré-Cœur

Les pèlerins de Montmartre qui ont visité dans la crypte l'exposition consacrée à l'histoire du Vœu national et de la basilique depuis 1870, se sont peut-être arrêtés devant le portrait d'Alexandre Legentil, qui reçut l'inspiration du Vœu national, et sut si bien le mettre en œuvre, puis devant celui de son épouse, Marie Legentil née Marcotte.

Auront-ils remarqué les dates de disparition des deux époux du Sacré-Cœur, si étroitement unis dans l'œuvre fondatrice?

Marie Legentil rejoignit notre Père le 16 janvier 1920 - 16 janvier, date de la fête du Cœur Immaculé de Marie, Refuge des pécheurs, célébrée chaque année à Notre-Dame-des-Victoires.

Et Alexandre Legentil quitta ce monde qu'il avait éclairé de sa grandeur d'âme le 17 juin 1889, c'est-à-dire 200 ans, jour pour jour, après le message qu'adressa le Christ à sainte Marguerite-Marie, pour lui demander la construction d'une église consacrée à son divin Cœur (17 juin 1689).



# De Jean-Paul II à Benoît XVI : pain rompu et prière opiniâtre...

Nous l'écrivions dans notre bulletin de février : le 13 mai, Marie fait des saints. Et nous devons rendre grâce pour la décision de notre nouveau Pape, Benoît XVI, en date du 13 mai dernier, d'engager le procès de béatification de Jean-Paul II de manière accélérée. Benoît XVI, Jean-Paul II... les premiers mots de l'un, comme 265<sup>e</sup> Successeur de Pierre, les derniers mots de l'autre, entré dans la Vie le premier samedi d'avril, nous guident aujourd'hui dans notre désir d'être missionnaires par la prière et l'offrande de nous-mêmes, en union avec le Cœur immaculé de Marie.

Les derniers jours de Jean-Paul II, alors que nous célébrions les Cœurs de Jésus et de Marie, unis dans notre premier triduum (lire page 3), ont été riches de signification, depuis l'aggravation brutale de son état commencée le jeudi soir – à cette Heure sainte de l'agonie du Christ à Gethsémani, que méditent et prient bien des fidèles du Sacré-Cœur – jusqu'à son entrée dans la Vie éternelle, le samedi soir, tandis que s'allumaient les premiers feux de la fête de la Divine Miséricorde.

Désormais, nous prions Jean-Paul II d'intercéder pour nous, et nous pouvons le faire en méditant son tout dernier message, en date du 22 février 2005, fête de la Chaire de Saint Pierre à Rome. Ce message adressé

aux fidèles en prévision de la Journée missionnaire mondiale qui aura lieu en octobre prochain, est au diapason de l'Année eucharistique que nous sommes en train de vivre. «L'eucharistie, tout en faisant comprendre pleinement le sens de la mission, pousse chaque croyant, et spécialement les missionnaires, à être «pain rompu pour la vie du monde», y écrit-il notamment. Et Jean-Paul II ajoute : «Que la Vierge, Mère de Dieu, nous aide à revivre l'expérience du Cénacle, afin que nos communautés ecclésiales deviennent authentiquement «catholiques», c'est-à-dire des communautés où la «spiritualité missionnaire», qui est «communio intime avec le Christ» (*Redemptoris missio* 88) se situe dans un rapport étroit avec la «spiritualité eucharistique (...).»



## DE LA MORT À LA VIE

Jean-Paul II écrivait ces mots dans la perspective de la Pâque attendue.

Les premiers mots de Benoît XVI, eux, ont naturellement reflété la joie de la Résurrection, dans l'homélie qu'il prononça le 24 avril lors de sa messe d'intronisation. Parlant de sa mission de pasteur et pêcheur d'hommes, il rappelait cependant : «Le filet de l'Évangile nous tire hors des eaux de la

mort et nous introduit dans la splendeur de la lumière de Dieu, dans la vraie vie. Il en va ainsi – dans la mission de pêcheur d'hommes, à la suite du Christ, il faut tirer les hommes hors de l'océan salé de toutes les aliénations vers la terre de la vie, vers la lumière de Dieu. Il en va ainsi : nous existons pour montrer Dieu aux hommes.»

Montrer Dieu aux hommes, avec Jean-Paul II et Benoît XVI, implique que nous les aidions avec constance à passer de la mort à la vie. Cela ne peut aller sans sacrifice. L'eucharistie, source et sommet de notre vie, nous y aidera. Comme elle favorisera la réalisation de la pleine communion pour tous les chrétiens. Benoît XVI, à ce sujet, a été clair, le 25 avril, devant les représentants des Eglises séparées : «Le chemin de la pleine communion désirée par Jésus pour ses disciples nous entraîne, dans la véritable docilité à ce que l'Esprit dit aux Eglises, au courage, à la douceur, à la fermeté et à l'espérance, afin d'atteindre le but. Par-dessus tout, il exige une prière opiniâtre\* et d'un seul cœur, afin d'obtenir du Bon pasteur, pour son troupeau, le don de l'unité». Puissions-nous recevoir la grâce d'une prière opiniâtre et d'un seul cœur!

\*Notre traduction à partir de l'anglais : «persistent» (opiniâtre, obstiné, tenace...), le message n'étant pas disponible en français.

## Jean-Paul II : « Le péché est le plus grand mal dont l'homme doit être libéré »\*

« Le Christ remettait les péchés, soulignant avec force le pouvoir que le Fils de l'homme avait de le faire. Quand on lui porta le paralytique, il dit d'abord : « Mon fils, tes péchés sont pardonnés » (Marc 2, 5) ; puis il ajouta : « Lève-toi, prends ton brancard et rentre chez toi » (Marc 2, 11). Il mettait ainsi en évidence, de manière implicite, que le péché est un mal plus grand que la paralysie du corps. Quand, après la résurrection, il se présenta pour la première fois au Cénacle où étaient réunis les apôtres, il leur montra ses mains transpercées et son côté, puis il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit Saint. Tout homme à qui vous remettrez ses péchés, ils lui seront remis ; tout homme à qui vous maintiendrez ses péchés, ils lui seront maintenus » (Jean 20, 22-23). De cette manière, le Christ révélait que le pouvoir de remettre les péchés, que Dieu seul possède, est donné à l'Eglise. En même temps, il confirmait, une fois encore, que le péché est le plus grand mal dont l'homme doit être libéré et il montrait aussi que la faculté d'opérer une telle libération est confiée à l'Eglise en vertu de la passion et de la mort rédemptrice du Christ. »

\*Extrait de «Mémoire et identité» de Jean-Paul II, éd. Flammarion, février 2005, p. 37.

## Prochaines journées mariales à la Basilique

- Samedi 4 juin : fête du Cœur immaculé de Marie ;
- Samedi 16 juillet : fête de Notre-Dame du Mont-Carmel ;
- Lundi 15 août : fête de l'Assomption ;
- Jeudi 8 septembre : fête de la Nativité de la Vierge Marie.

## Heure mariale pour la conversion des pécheurs

Les membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires se réunissent chaque premier samedi du mois, à 11 h, pour la Messe en l'honneur du Cœur immaculé de Marie, et à 12 h pour une heure de louange à la Vierge et d'intercession pour les pécheurs (à 14 h 30, exceptionnellement, le 4 juin). L'Adoration (13 h), le Rosaire (15 h) complètent ce temps de pèlerinage. Prochains rendez-vous : les samedis 2 juillet, 6 août et 3 septembre.

✉ Pour toute correspondance, veuillez si possible rappeler votre Numéro d'inscription à l'Archiconfrérie.

✉ Une contribution financière annuelle - même modeste - est toujours bienvenue pour couvrir les frais relatifs à l'envoi de ce bulletin de liaison et à l'Archiconfrérie. Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

**«Paroisse Notre-Dame des Victoires» – CCP 18 103 81 L PARIS**

**BASILIQUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES**

6, rue Notre-Dame-des-Victoires - 75002 Paris

Tél. : 01 42 60 90 47 - Fax : 01 49 27 03 20

Site Internet : [www.notredamedesvictoires.com](http://www.notredamedesvictoires.com) ;

Courriel : [archiconfrerie@notredamedesvictoires.com](mailto:archiconfrerie@notredamedesvictoires.com)